

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

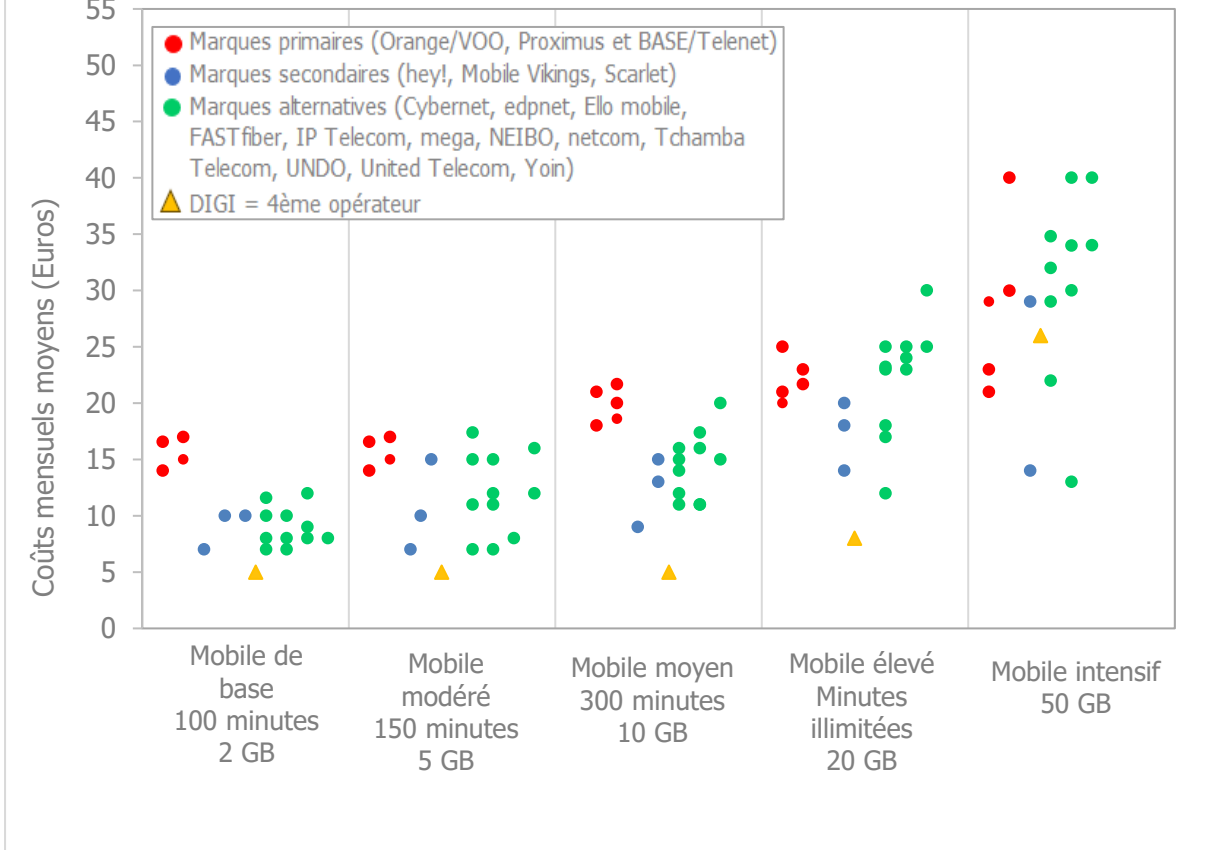
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie une mise à jour des résultats de son étude mobile pour incorporer les dernières évolutions observées sur le marché

Bruxelles, le 11 décembre 2024 – Suite au lancement des offres du quatrième opérateur , l'IBPT a procédé à un update des résultats de sa récente publication à des fins de parfaite transparence de l'information aux consommateurs. Cette mise à jour prend en compte l'ensemble des adaptations effectuées sur le marché mobile postpayé depuis le 15 octobre dernier et jusqu'au 11 décembre, sur la base des informations encodées par les opérateurs dans le simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be, conformément à leur obligation légale.

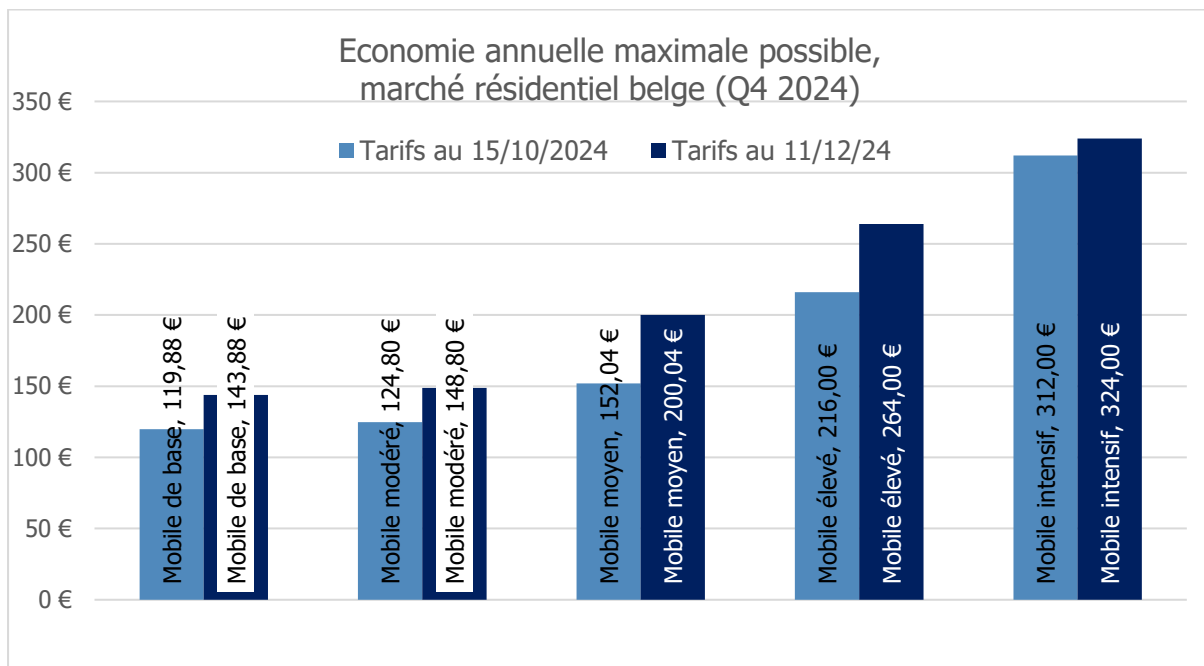
Afin de montrer les impacts de ces derniers changements sur la dynamique du marché mobile, l'IBPT a procédé à une mise à jour des résultats sa récente publication. L'arrivée du 4^{ème} opérateur sur le marché renforce encore la dispersion des offres vers des prix plus attractifs. En effet, en tant que challenger, celui-ci a un comportement de « casseur de prix » par rapport aux autres opérateurs pour quatre des cinq profils étudiés. On notera également l'arrivée sur le profil intensif d'une nouvelle offre de Yoin « 200 minutes + 500 SMS + 40 GB + 10 GB extra » (réseau de Proximus) pour un coût de 13 € et qui est désormais la plus accessible du marché pour ce profil de consommation.

Coûts mensuels moyens de l'offre mobile
la moins chère de chaque marque
répondant aux besoins minimaux voulus pour chaque profil
11/12/2024



Coût mensuel moyen de l'offre mobile standalone la moins chère de chaque marque répondant aux profils considérés, sur la base des tarifs arrêtés au 11/12/2024. (Source : www.meilleurtarif.be)

La figure ci-dessous considère les économies annuelles maximales possibles pour chaque profil étudié. Il s'agit de la différence annuelle de coût entre l'offre la moins chère et l'offre la plus chère retenues pour les classements des différents profils étudiés. Dans ce graphe, l'IBPT compare la situation des tarifs arrêtés au 15/10/24 (publication du 02/12/24) avec celle des tarifs arrêtés au 11/12/24 :



Economies annuelles maximales possibles par profil, en Q4 2024, (Source : www.meilleurtarif.be)

Comme ce graphe le montre clairement, les changements opérés sur le marché résidentiel mobile offrent encore davantage de possibilités d'économies pour le consommateur avisé. Celles-ci s'élèvent à 144 € pour le profil de base et jusqu'à 324 € pour le profil intensif. Il y a moins de 2 mois, ces économies évoluaient entre 120 € et 312 €. L'évolution des résultats de cette édition (tarifs au 11/12/24) par rapport à la précédente (tarifs au 15/10/24) démontre à nouveau un important dynamisme sur le marché de la téléphonie mobile. Et ce n'est probablement qu'un début. C'est pourquoi l'IBPT referra cet exercice dans quelques mois afin de montrer l'impact sur le marché de l'arrivée du 4^{ème} opérateur mobile.

Dans son étude de 2021 sur l'impact d'un quatrième opérateur de réseau mobile sur le marché mobile belge, l'IBPT avait déjà souligné les baisses de prix attendues. Pour un aperçu de l'impact attendu sur l'investissement général et le niveau de qualité, l'innovation et les effets possibles à plus long terme : <https://www.ibpt.be/consommateurs/publication/communication-du-4-mai-2021-concernant-lactualisation-de-letude-de-libpt-de-2018-sur-un-4e-operateur-mobile-en-belgique>

Aux consommateurs donc de définir clairement leurs besoins, de s'informer sur l'offre mobile existante¹, sur les couvertures associées et de comparer les prix régulièrement. Pour connaître les meilleurs prix, surfez sur www.meilleurtarif.be.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be



¹ <https://www.ibpt.be/consommateurs/liste-des-operateurs-mobiles>